

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 14 janvier 2011



## SERVICES MOBILES SANS CONTACT

### Le Gouvernement reconnaît le savoir-faire manchois

**Le ministre de l'Economie numérique, Eric Besson, a décidé de lancer neuf projets pilotes de déploiement de services mobiles sans contact** à la suite de l'expérience menée à Nice permettant aux consommateurs de régler leurs achats avec leur téléphone portable. Les villes de Bordeaux en coordination avec Pessac, **Caen en coordination avec la Manche**, Lille, Marseille, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse, ont donc été retenues.

Une juste récompense pour le département de la Manche qui s'est lancé dès la fin des années 90 dans un grand projet de désenclavement du territoire, notamment numérique. Le département a ainsi pu réunir depuis maintenant plus de 10 ans tous les moyens nécessaires pour développer les réseaux, la concurrence et les services dans ce domaine. **Cette stratégie « numérique », mise en œuvre par le syndicat mixte Manche Numérique depuis 2004, permet aujourd'hui au territoire manchois d'être reconnu et présenté comme un territoire leader dans le domaine de l'accès à internet à haut et très haut débit. Le conseil général de la Manche, qui a insufflé cette dynamique, a toujours considéré que l'approche « réseaux » devait se faire en lien avec un programme ambitieux de développement des services et usages numériques.**

**La candidature de la Manche est le fruit d'une réflexion globale, qui repose sur des projets en cours de réalisation. Elle est complémentaire de la candidature de Caen et elle permettra une réflexion à l'échelle de la Basse-Normandie grâce au pôle de compétitivité TES (Transactions électroniques sécurisées).**

Le premier des projets est porté par l'**agglomération de Saint-Lô : « CLÉS DE LA VILLE »**. Il s'agit grâce à une carte utilisant la technologie NFC (near field communication, communication en champ proche) de faciliter l'accès à différents services, cantine scolaire, bibliothèque, piscine, transports, etc.

Le second est une initiative du conseil général, qui vise deux secteurs importants, **les transports et le maintien à domicile des personnes âgées**. Ce deuxième projet est en cours de définition, et son lancement sera effectif dans le courant de l'année 2011.

Le troisième a une **vocation touristique**, il s'agit d'offrir un panel de services et d'informations sur un téléphone portable aux visiteurs d'un site touristique. Ces usages seront expérimentés au Mont Saint Michel, permettant ainsi de tester sur un lieu à forte fréquentation la technologie NFC. Ce dossier a été retenu dans le cadre du projet MUST.

#### L'objectif de ces projets est triple :

- **Améliorer et faciliter l'accès aux services pour le citoyen**, grâce à une carte multi usages dans un premier temps, et ensuite grâce aux téléphones de nouvelle génération.
- **Améliorer les conditions de travail des personnes en charge de ces services** tout en minimisant le prix de revient des services.
- **Favoriser le développement économique.**

**Le développement numérique est un enjeu sociétal majeur.** La dématérialisation des échanges est une évidence qui s'impose jour après jour. Au-delà de la stricte évolution technologique, la révolution numérique peut être l'un des moteurs d'une nouvelle société et d'une croissance renouvelée. **La Manche souhaite le développement des entreprises numériques sur son territoire.** CEV à Saint-Lô et Acome à Mortain en sont deux fleurons.

La volonté de Manche Numérique et du conseil général avec ses partenaires est de **favoriser une approche globale de ces projets** pour donner à toutes les collectivités de la Manche des outils prêts à l'emploi et interopérables. C'est préparer une entrée volontariste dans une nouvelle société et ouvrir de nouvelles pistes de développement économique.

# Présentation synthétique du projet de la Manche

## 7 partenaires principaux

- ✓ Le conseil général de la Manche
- ✓ Le Syndicat Mixte Manche Numérique
- ✓ Le groupe CEV-Chèque Déjeuner
- ✓ Le GIE Carte Bancaire
- ✓ La société Entr'ouvert membre du réseau « Libre-Entreprise »
- ✓ Le Pôle de compétitivité « Transactions Electroniques Sécurisées »
- ✓ Ville/Agglo de Saint-Lô
- ✓ .... Et une démarche ouverte à d'autres partenaires publics et privés

## 6 objectifs partagés par l'ensemble des partenaires

- ✓ Proposer une démarche Recherche & Développement publique-privée pour déployer les services innovants qui répondront aux besoins des citoyens, des collectivités, des entreprises...
- ✓ Apporter une réponse « opérationnelle » aux enjeux de la sécurisation des transactions, de la maîtrise de l'identité numérique, et de la protection de la vie privée
- ✓ Bâtir la première approche globale : infrastructure de confiance, applications-services, terminaux...
- ✓ Industrialiser les projets existants (Les Clés de la Ville, Must...)
- ✓ Créer l'effet levier qui permettra de renforcer un écosystème et une filière autour des technologies « sans contact » sur un marché en croissance, et favoriser le développement départemental d'une filière « sans contact »
- ✓ Favoriser l'innovation pour développer de nouveaux services en phase avec les besoins des citoyens

## 6 actions pour un projet de territoire global

- ✓ La mise en cohérence des actions départementales au service d'une stratégie globale, renforcer la position de la Manche comme « Lab » des usages « sans contact »
- ✓ La départementalisation du projet « Les Clés de la Ville » et le renforcement de son périmètre autour de nouveaux services « famille, loisir, culture » ; « transport » ; « tourisme » ; « social » ; « santé »
- ✓ Une plateforme mutualisable pour favoriser le développement de services « sans contact » à destination des citoyens
- ✓ Une plateforme des identités pour la création d'un compte citoyen (pour permettre au citoyen de suivre ses démarches, ses transactions et maîtriser ses données)
- ✓ Une plateforme départementale ouverte et interopérable pour sécuriser et faciliter la gestion des flux (transport, social...) et assurer un meilleur pilotage des politiques publiques (financements, qualité de services, contrôle d'effectivité...)
- ✓ Le développement d'un écosystème structurant ouvert aux autres territoires dans une démarche « filière »

## 10 bonnes raisons du succès de la candidature du département de la Manche !

- ✓ Un territoire « hyperconnecté » et reconnu dans le top 100 du classement u-City de Seoul
- ✓ Un laboratoire de services et d'usages numériques dans un environnement à dominante rurale
- ✓ Un territoire engagé et organisé pour le déploiement de projets numériques de grande envergure
- ✓ Une culture et une expérience des partenariats public-privé et une volonté de participer activement à la structuration d'une filière
- ✓ Des projets départementaux déjà existants et convergents (Les Clés de la Ville, Must, NFC Container...)
- ✓ La présence d'entreprises manchoises impliquées et reconnues dans le domaine des transactions électroniques sécurisées, et plus particulièrement dans les technologies « contact less »
- ✓ Une participation active du département et de Manche Numérique dans le Pôle Transactions Electroniques Sécurisées
- ✓ Une articulation logique et complémentaire avec les projets régionaux pour renforcer l'écosystème
- ✓ Une démarche ouverte à d'autres collectivités pour renforcer le facteur d'échelle, développer de nouveaux modèles économiques et favoriser l'innovation ouverte
- ✓ Un projet avec une différenciation compétitive, s'appuyant sur une vision territoriale globale, ambitieuse et pragmatique



## En savoir plus...

### La technologie NFC, c'est quoi ?

La **communication en champ proche (Near Field Communication)**, usuellement appelée **NFC**, est une technologie de communication sans-fil à courte portée et haute fréquence, permettant l'échange d'informations entre des périphériques jusqu'à une distance d'environ 10cm. Cette technologie est une extension d'une norme standardisant les cartes de proximité utilisant la RFID (Radio Frequency IDentification), qui combinent l'interface d'une carte à puce et un lecteur au sein d'un seul périphérique. Un périphérique NFC est capable de communiquer avec des matériels existants et avec un autre périphérique NFC, et est tout autant compatible avec les infrastructures sans-contact existantes déjà en utilisation dans les transports en commun et les terminaux de paiement. La NFC est à la base conçue pour un usage dans les téléphones mobiles. (Source, Wikipédia)



## Contacts presse

**Nicolas Bourdet**

02 33 05 95 03

06 86 38 20 84

nicolas.bourdet@manche.fr

**Cécile Guillemain**

02 33 77 83 80

06 07 71 54 61

Cecile.guillemain@manchenumerique.fr

manche.fr 